

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 27 août 2019  
portant désignation des membres du jury de l'examen d'aptitude à la profession  
d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation**

NOR : JUSC1924784A

**La garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le décret n° 91-1125 du 28 octobre 1991 relatif aux conditions d'accès à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, notamment son article 18 modifié ;

Vu la proposition du conseil de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation en date des 15 mai et 2 août 2019 ;

Vu la proposition du vice-président du Conseil d'Etat en date des 21 et 26 août 2019 ;

Vu la proposition du premier président de la Cour de cassation en date du 12 août 2019 ;

Vu la proposition du procureur général près la Cour de cassation en date du 12 août 2019 ;

Vu la proposition du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation des 8 août et 20 août 2019 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La composition du jury de l'examen d'aptitude à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation est fixée ainsi qu'il suit :

**1-Membres titulaires**

- Monsieur Jacques-Henri Stahl, conseiller d'Etat,
- Madame Christine Maugué, conseillère d'Etat,
- Monsieur Philippe Lagauche, avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation,

- Monsieur Jean-Michel Sommer, conseiller à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation,
- Madame Soraya Amrani-Mekki, professeure à l'université Paris Ouest Nanterre,
- Monsieur Hervé Hazan, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- Monsieur Jean-Jacques Gatineau, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- Madame Claude Ohl, avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,

## **2- Membres suppléants**

- Madame Pascale Fombeur, conseillère d'Etat,
- Monsieur Guillaume Goulard, conseiller d'Etat,
- Monsieur Pascal Lemoine, avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation,
- Monsieur Vincent Vigneau, conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation,
- Monsieur Bertrand Seiller, professeur à l'université Paris II,
- Monsieur François-Régis Bouloche, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- Monsieur Thomas Haas, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
- Monsieur Philippe Bouhanna, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.

## **Article 2**

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 22 août 2019 portant désignation des membres du jury de l'examen d'aptitude à la profession d'avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.

### Article 3

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait, le 27 août 2019

Le directeur des affaires civiles et du sceau,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JFM', written over a horizontal line.

Jean-François de MONTGOLFIER